

## Fiche technique du Plan de gestion concertée du lac Kipawa

### Lutte préventive contre les espèces exotiques envahissantes

---

#### *Une espèce exotique envahissante ?*

Une espèce exotique envahissante (EEE) est une espèce animale ou végétale introduite à **l'extérieure de son aire de répartition naturelle** et qui a la capacité de se multiplier exponentiellement, souvent **au détriment des espèces locales**. Le lac Kipawa en est dépourvu selon nos connaissances actuelles, mais elles sont aux portes du Témiscamingue (Ontario, Rouyn-Noranda). L'important trafic en provenance de l'Ontario et des États-Unis, accompagnés d'embarcations potentiellement contaminées augmente les risques de propagation.

#### *Une lutte très difficile*

Comme elles sont absentes du lac Kipawa, une chance unique s'offre à nous de faire une lutte préventive. En effet, une fois qu'elles sont implantées dans le milieu, surtout dans les plans d'eau, il est quasiment impossible de les déloger.

Des effets néfastes, tant économiques qu'écologiques, sont bien souvent observés à la suite de leur arrivée :

- **Lacs rendus impropres aux activités récréatives ;**
- **Frais pour la lutte contre ces espèces ;**
- **Incidences directes et indirectes sur la santé humaine ;**
- **Réduction de la valeur des propriétés ;**
- **Modification des milieux naturels ;**
- **Perte de biodiversité ;**
- **Entrave à la navigation ;**
- **Transmission de virus à la faune et à la flore locale ;**
- **Et bien d'autres...**

Il faut donc essayer par tous les moyens d'éviter leur arrivée.

#### *Des choses à faire sur le lac Kipawa*

La clé pour contrer l'arrivée de ces espèces : la mobilisation de tous les utilisateurs et le déblocage de fonds nécessaires.

- **Éviter de déplacer son embarcation depuis un lac potentiellement contaminé ou avoir recours à une station de lavage des bateaux. La ville de Témiscaming serait un endroit stratégique à viser en priorité pour contrer l'arrivée d'EEE depuis l'Ontario.**
- **Au niveau de la route 101 au sud de Notre-Dame-du-Nord pour contrer l'arrivée d'EEE depuis Rouyn-Noranda et l'Ontario (route 65 provenant de New-Liskeard) également.**

**Le coût d'une station de lavage permanente avec personnel qualifié a été estimé à 45 000 \$. Le détail est donné dans le tableau 1, avec l'exemple d'une station libre-service, jugée moins efficace (informations à paraître)**

- Sensibilisation : une fiche technique du Plan de gestion concertée du lac Kipawa détail cet aspect (brochures, affiches, animations, chroniques médiatiques, etc.) .
- Stratégie de détection à mettre en place, inventaires à faire.

Station permanente avec opérateur		Station permanente libre-service	
Item	Coût	Item	Coût
Système de traitement	3 000 \$	Système de traitement (Opéré à partir de monnaie)	5 000 \$
Abris	2 000 \$	Abris	2 000 \$
Formation des opérateurs	400 \$	s.o.	
Étudiants (2 au salaire minimum)	22 400 \$	s.o.	
Plomberie et électricité	3 800 \$	Plomberie et électricité	3 800 \$
Ingénierie	4 300 \$	Ingénierie	4 300 \$
Gravier, ciment et station de dépôt	10 000 \$	Gravier, ciment et station de dépôt	10 000 \$
Matériel de sensibilisation	En sus	Matériel de sensibilisation	En sus
<b>Total</b>	<b>45 000 \$</b>	<b>Total</b>	<b>25 100 \$</b>

Tableau 1 : Évaluation des coûts d'une station de lavage de bateau à titre indicatif (données à paraître)

Quelques exemples d'EEE proches de nous :



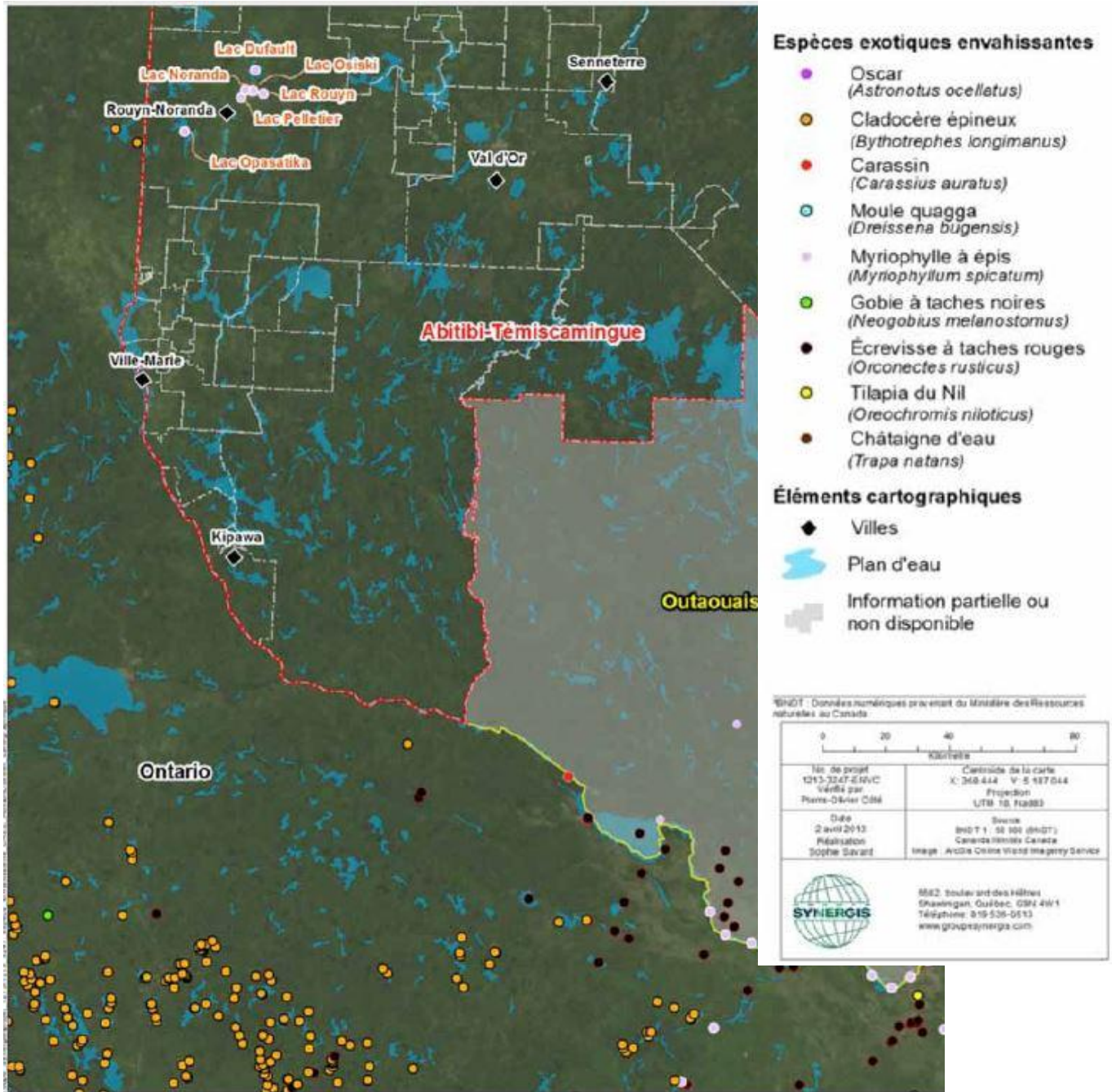


Figure 1 : Carte de répartition des espèces exotiques envahissantes aux abords du lac Kipawa

Exemples et liens utiles :

- Contrôle des espèces aquatiques envahissantes par des stations de lavage de bateaux, rapport final du projet, à paraître ;
- <http://mddefp.gouv.qc.ca/faune/especes/envahissantes/> ;
- <http://www.abv7.org/bibittes.php> ;